



Ecole ste Jeanne d'Arc
44 rue du bourg
59249 AUBERS

Madame, Monsieur,

Nous célébrerons cette fin de semaine le centenaire de la fin de la première guerre mondiale.
Nous vivrons avec les enfants plusieurs temps forts et organiserons vendredi une petite cérémonie au sein de l'école pour sensibiliser les enfants aux gestes de commémoration.
Nous incitons fortement les enfants à participer aux différentes commémorations organisées dans les différentes communes.



Pour le village d'Aubers, Nous relayons ci-dessous l'invitation d'Alain Leclercq, maire d'Aubers.

F sacré
Chef d'établissement

*A l'attention du Conseil Municipal,
Du Conseil Municipal des Jeune
Du personnel communal,
Des présidents d'associations,
Mmes DELECROIX et SACRE, directrices des écoles,
Des enseignants,
Des enfants des écoles,*

Mesdames, Messieurs,

Afin de commémorer le 100^e anniversaire de l'Armistice, vous êtes cordialement invités les :

Samedi 10 novembre 2018
A 17h00 au cimetière anglais, route d'Herlies.
ET
Dimanche 11 novembre 2018
A 10h30 précises au monument aux morts.

Samedi, un dépôt de gerbe aura lieu au cimetière anglais, à cette occasion une bougie sera distribuée à chaque enfant en classe qu'il pourra décorer aux couleurs bleu, blanc et rouge en hommage aux soldats morts pour la France.

Dimanche, un dépôt de gerbe aura lieu au Monument aux morts, à cette occasion chaque enfant pourra également déposer une bougie personnalisée ainsi qu'un bouquet de fleurs pour les plus petits.
Les participants se rendront ensuite au Jardin du Souvenir (Battle Site Garden, rue des Sablonnières) où sera planté l'arbre du centenaire.

Nous serions très heureux de vous compter parmi nous samedi 10 novembre et/ou dimanche 11 novembre.
Une réception en mairie à laquelle Monsieur Le Maire et le Conseil Municipal vous invitent clôturera la cérémonie du dimanche.

Je vous prie de croire, Mesdames, l'assurance de mes sentiments distingués.

Alain Leclercq

Mairie d'Aubers

